

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHÉO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.  
Les Abonnements et les Annonces sont  
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-  
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER  
et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence  
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-  
partements, rue du Bac, 93.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)**

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.		Départs de Saumur pour Tours.	
8 heures »	minut. soir, Omnibus.	9 heures 50 minut.	matin, Express.	9 heures 02 minut.	matin, Omnib.-Mixte.
4 — 35 —	— — Express.	11 — 49 —	— — Omnibus.	7 — 52 minut.	matin, Omnibus.
3 — 50 —	— — matin, Poste.	5 — 11 —	— — soir, Omnibus.		
9 — 04 —	— — Omnibus.	9 — 52 —	— — Poste.		
Départ de Saumur pour Angers.					
1 heure 02	minutes soir, Omnibus.				

**PRIX DES ABONNEMENTS.**

Un an,	Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois,	10 »	13 »
Trois mois,	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

**CHRONIQUE POLITIQUE.**

Le sénatus-consulte, dont le projet a été pré-  
senté lundi au Sénat, assure au contrôle du  
Corps-Législatif sur le vote du budget une part  
dont il convient de préciser l'importance. Elle  
ressort de ce seul fait que le budget serait aujour-  
d'hui divisé en *soixante-six sections*, donnant  
chacune lieu à un vote au scrutin, tandis que le  
Corps-Législatif, aux termes du sénatus-consulte  
du 25 décembre 1852, n'émettait que *neuf votes*  
sur la loi de finances, un vote par ministère.

Ce sénatus-consulte, qui accorderait ainsi au  
pouvoir électif une participation plus directe et  
plus effective au vote du budget et au règlement  
des intérêts financiers de la France, nous paraît  
être une heureuse transaction entre la *spécialité*,  
qui offrait le danger de transporter, en réalité,  
l'administration dans la Chambre, et le *vote par*  
*ministère*, qui circonscrivait dans des limites évi-  
demment trop restreintes l'action du Corps-Légis-  
latif, et la rendait, pour ainsi dire, illusoire.  
(La Patrie.)

Nous apprenons, par des avis de mer tout ré-  
cents, que la frégate à vapeur *San-Jacinto*, de la  
marine américaine, avait, dans les premiers jours  
du mois de novembre, arrêté et visité, indépen-  
damment du navire français *Jules-et-Marie*, deux  
autres navires étrangers.

Le premier de ces navires, le *Jullmd*, apparte-  
nait au commerce danois; il venait de la Havane  
et se rendait à Sainte-Croix, une des Antilles da-  
noises, le second était portugais.

Ces faits ont de l'importance, parce qu'ils prou-  
vent que le cabinet de Washington croit pouvoir  
exercer dans toute son étendue le droit de visite.

On assure que, dans une conférence que lord  
Lyons aurait eue avec le secrétaire d'Etat des af-  
faires étrangères à Washington avant de lui re-  
mettre la note relative à l'affaire du *Trent*, le mi-  
nistre américain aurait déclaré au représentant de  
la Grande-Bretagne que le gouvernement du pré-

sident Lincoln considérait que le cabinet anglais,  
en admettant le Sud comme belligérant, avait  
préjugé la question et fait un acte grave vis-à-vis  
de lui.

On aurait voulu à Washington que les Etats du  
Sud fussent considérés en Europe comme des  
Etats insurgés, et non comme des belligérants.  
(La Patrie.)

L'Office Reuter, de Londres, publie des nouvel-  
les de New-York du 20, annonçant que les  
journaux de cette ville assurent que toutes les  
dépêches de MM. Mason et Slidell ont été saisies  
par le capitaine Wilkes, lequel aurait agi sous sa  
responsabilité propre et sans instructions du gou-  
vernement.

Le *New-York Herald* publie une dépêche de  
Washington assurant que M. Lincoln avait déclaré  
que MM. Mason et Slidell ne seront pas rendus à  
l'Angleterre, même dans le cas où une guerre  
devrait s'ensuivre. Les conseillers légistes du gou-  
vernement fédéral justifient les procédés du *San-*  
*Jacinto* et disent même que la confiscation du  
*Trent* aurait été légale.

Le journal anglais le *Times* dit que le cabinet  
de Washington semble croire qu'il pourra décider  
la France à se joindre à lui dans une guerre avec  
l'Angleterre.

Mais, ajoute le *Times*, si M. Seward s'imagine  
que des conquêtes dans le Nord doivent indem-  
niser l'Union américaine de ses pertes dans le  
Sud, et que dans leur lutte contre la Confédéra-  
tion du Sud et l'Angleterre, les Etats-Unis auront  
la France pour alliée, cette illusion sera bien vite  
dissipée par l'attitude de la presse française,  
qui s'est également prononcée contre les Etats-  
Unis, dans le défi qu'il portent au monde civilisé.  
— Havas.

Nous recevons des Etats-Unis la correspon-  
dance particulière suivante, écrite peu d'instant  
avant le départ du dernier courrier :

« New-York, 20 novembre.

» L'événement qui domine aujourd'hui toutes

les autres préoccupations est l'arrestation des  
commissaires du Sud.

» MM. Slidell et Mason, accompagnés de leurs  
secrétaires, MM. Eustis et Mac-Farlane, sont  
arrivés hier dans l'après-midi. Le marshal Murway  
s'est rendu à bord du *San-Jacinto* pour trans-  
mettre au capitaine Wilkes, de la part du secré-  
taire d'Etat, l'ordre de conduire ses prisonniers à  
Boston, où ils seront confinés au fort Warren.

» On ne connaît rien de l'impression produite  
dans les régions officielles par l'acte hardi du  
capitaine Wilkes; mais on sait positivement que  
l'initiative de sa conduite, en cette circonstance,  
lui appartient exclusivement; lui-même le déclare  
et se montre prêt à assumer la responsabilité  
pleine et entière de ce qu'il a cru devoir faire. La  
question est donc de savoir si le gouvernement  
fédéral ratifiera les faits accomplis, ou bien s'il  
désavouera le commandant du *San-Jacinto*, comme  
s'étant laissé entraîner par un excès de zèle au-  
delà des bornes du respect dû au pavillon britan-  
nique. L'opinion publique a d'abord penché sur  
la probabilité d'un désaveu, mais la presse ap-  
prouve complètement la conduite du capitaine, et  
un journal a été jusqu'à dire que le *Trent* aurait  
dû être confisqué du même coup, pour avoir pris  
à son bord des passagers dont le caractère et la  
mission étaient connus du capitaine.

» Les nouvelles du haut Potomac annoncent  
que l'hiver est déjà rigoureux dans cette partie du  
Maryland et qu'il y gèle depuis plusieurs nuits.  
La santé des soldats souffre considérablement du  
premier abaissement de la température. L'inau-  
guration de MM. Jefferson Davis et Alexander  
Stephens, qui ont été réélus, le premier prési-  
dent, le second vice-président des Etats confédé-  
rés, doit avoir lieu le 22 février. Il paraît que  
plusieurs employés du bureau des terres pu-  
bliques ont été accusés de trahison par le comité  
d'enquête, dont M. Polter est président. Les nou-  
velles du Missouri ont une certaine importance.  
Il est question, pour réparer l'échec du général  
Hunter, de faire une grande expédition sur le  
Mississippi, qui aurait pour but la conquête de

**FEUILLETON**

**SOUVENIRS DE SUISSE.**

**LISBETH.**

NOUVELLE.

La Suisse était bien différente, il y a trente ans, de  
ce qu'elle est aujourd'hui; le progrès y a pénétré, et si  
tant d'autres pays ont eu à s'en applaudir, la Suisse,  
selon moi, y a perdu. Elle a vu disparaître presque en-  
tièrement les costumes si gracieux et si coquets de ses  
femmes, qui les faisaient presque toutes jolies. Sur ses  
lacs, si pittoresques, les bateaux à vapeur ont remplacé  
les barques manœuvrées par de gentilles batelières, qui  
frappaient régulièrement de leurs rames ces ondes si  
claires et si pures.

Les chemins de fer ont envahi plusieurs des vallées  
où, sur des routes sablées, roulaient ces malles-postes à  
coupé et un peu lourdes, mais si confortables, que traî-  
naient, d'un trot égal et doux de beaux chevaux bien so-  
gnés, bien luisants, bien harnachés, et que le fouet  
ne tourmentait jamais; ces malles-postes où l'on était  
si commodément assis, où l'on pouvait à l'aise admirer  
les sites, lire ou dormir. Les sapins centenaires qui se

cramponnaient aux rochers, s'élançaient des flancs des  
montagnes et bravaient tour à tour la foudre et les hi-  
vers sont en grande partie tombés sous la hache; des  
scieries ont été créées et depouillent chaque jour les  
vallées de leurs plus beaux ornements.

Les hôtels se sont transformés; au lieu de ces simples  
demeures, où vous trouviez un mobilier simple comme  
elles et d'une propreté exquise, le désir d'attirer les fa-  
milles anglaises a fait lutter les hôteliers de luxe et d'é-  
légance. De belles maisons se sont élevées et ont été gar-  
nies de riches mobiliers; mais on achète cher ce confort,  
et l'avidité se montre sans cesse où régnait la bonne et  
franche hospitalité.

J'ai fait cinq voyages en Suisse; je l'ai parcourue dans  
tous les sens, depuis Genève jusqu'à Constance, du  
Pont-du-Diable à la chute du Rhin, et j'ai vu successi-  
vement se transformer cette Suisse, encore primitive, que  
j'aimais... De nouveaux changements, sans doute, auront  
eu lieu depuis dans les mœurs et dans l'aspect général  
du pays. Les modes françaises, adoptées dans les villes,  
auront pénétré jusque dans les chalets.... Les paysannes  
suissees, en voulant les suivre de bien loin, ne se dou-  
tent pas qu'elles ont ainsi volontairement perdu ce qui  
faisait leur prestige, ce qui doublait leurs attraits!

En 1852, je visitai pour la première fois ce beau pays.  
J'avais affaire à Hambourg, et, rien ne me pressant, je  
résolus, avant de descendre le Rhin jusqu'à Cologne, de

traverser une partie de la Suisse et de parcourir surtout  
l'Oberland bernois.

Je m'installai à Genève, à l'hôtel de la Couronne; la  
table d'hôte y était nombreuse. Le hasard m'y plaça près  
d'un colonel de cavalerie prussien, le comte de Walstein.  
C'était un très-bel homme, d'environ trente ans, aux  
manières distinguées, mais d'une grande réserve. Il y  
avait quelque chose de triste dans ses grands yeux, et  
parfois un sourire sceptique errait sur ses lèvres, sur-  
tout quand il regardait les femmes. Près de lui, de l'au-  
tre côté, était assise une jeune dame anglaise vraiment  
charmante. Il fut pour elle d'une exquise politesse, mais  
d'une grande froideur; le peu de paroles qu'il lui adressa  
étaient en anglais; il parlait plusieurs langues, et sur-  
tout le français, avec une grande pureté.

Après le dîner, le comte me proposa une promenade à  
l'île Rousseau. Je lui dis l'itinéraire que je comptais sui-  
vre; il me répondit avoir la même intention que moi;  
il voulait aller à Berne, voir sa sœur, qui avait épousé à  
Berlin un jeune diplomate français, le baron de Merval.  
Le baron avait à remplir une mission à Berne, et M<sup>me</sup> de  
Merval l'avait accompagné. Le comte voulait ensuite vi-  
siter l'Oberland.

Nous étions seuls l'un et l'autre; il me proposa de faire  
route ensemble; j'acceptai avec plaisir. C'était, je le  
répète, un homme de la meilleure compagnie, fort ins-  
truit et fort aimable, quand ses préoccupations secrètes

Memphis et de la Nouvelle-Orléans. Les journaux de Memphis regardent cette éventualité comme probable et appellent aux armes toutes les populations riveraines. — Havas.

On écrit de Londres, le 2 décembre, que les affrètements étaient toujours très-nombreux pour la Chine, l'Inde, le cap de Bonne-Espérance, l'Angleterre et la côte d'Afrique; mais que, depuis l'affaire du Trent, les affrètements pour l'Amérique du Nord, pour le golfe du Mexique et les Antilles étaient suspendus.

Les Compagnies d'assurances maritimes refusent d'assurer pour diverses destinations avant que le gouvernement anglais ait pris un parti.

(La Patrie.)

#### On mande de Turin

Un très-grand nombre de députés assistent à la séance du 2 décembre. On remarque plusieurs membres de la gauche arrivés de Naples et de la Sicile, entre autres MM. Crispi, Ugduona et Nicotera, qui prêtent serment. M. Ferrari soutient que les documents présentés par M. Ricasoli ont posé un dilemme, mais qu'ils ne l'ont pas résolu.

Le ministère, après avoir dit que Rome est nécessaire à l'Italie, mais qu'elle est entre les mains des Français, n'a pas eu le courage de tirer la conséquence de ces prémisses. M. Ferrari engage le ministère à imiter la conduite du Piémont en 1849 et en 1859. Après Novare, le Piémont s'est tu; il est resté l'arme au pied et s'est préoccupé de rendre ses provinces libres et heureuses, de manière que toutes les autres provinces de l'Italie en vinrent à désirer être annexées au Piémont.

M. Ferrari critique ensuite le système d'administration intérieure; il parle du brigandage et demande compte du sang répandu. Suivant lui, la sûreté publique a été compromise.

Nous apprenons que Garibaldi n'est pas arrivé à Turin, ainsi qu'on l'avait annoncé, il s'est arrêté à Gènes.

A la séance du 3 de la chambre des députés, après Ferrari, trois orateurs ont parlé pour et contre le ministère. La discussion a été tranquille sans incidents remarquables.

A Gènes, Garibaldi est allé au comité central du Provedimento, dont il est président; il a loué l'œuvre commencée et il a engagé le comité à la poursuivre. Dans la soirée, la foule est allée faire une démonstration; Garibaldi s'est présenté à son balcon, il a fait un court discours. « Avec vous, a-t-il dit, il faut des faits et non pas des mots; au moment des batailles, je serai avec vous. » On prépare une nouvelle démonstration pour le 4.

L'Italie annonce que prochainement paraîtra le décret pour l'échange des titres des anciennes dettes italiennes contre de nouveaux titres de la dette unifiée. Dès la semaine prochaine, les maisons de banque pourront commencer ces échanges. Un service pour le public sera installé le 1<sup>er</sup> janvier.

A la suite de la lettre adressée par le général

Turr au ministre de la guerre, le général serait mis en disponibilité. Le bruit court que Turr a offert sa démission, qui n'a pas été acceptée.

Rome, 30 novembre. — Une circulaire du gouvernement pontifical adressée le 21 novembre aux évêques de la Campanie maritime, ordonne que les curés doivent donner accueil et secours aux Bourbonnais débandés qui entreraient dans ces provinces. — Havas.

Nous recevons de Vienne la dépêche suivante, en date du 2 décembre :

Des bruits ont circulé ici ces derniers jours sur l'intention qu'aurait eue le gouvernement autrichien de s'immiscer dans le conflit qui désole l'Herzégowine.

Des renseignements arrivés aujourd'hui réduisent cette affaire à ses véritables proportions.

Deux batteries avaient été érigées dans la Suttorina par les insurgés, de manière à balayer la route militaire de l'Autriche et les eaux de la côte. Le gouvernement impérial, se fondant sur ses traités avec la Porte, qui décident expressément que rien ne saurait être changé au *statu quo* de la langue de terre en question, située au milieu du territoire de l'Autriche, a mis les insurgés en demeure de détruire ces batteries dans un certain délai, à l'expiration duquel, s'il n'avait pas été tenu compte de l'injonction, les troupes impériales entreraient dans la Suttorina, et, après avoir nivelé les ouvrages susdits, retourneraient à Raguse.

Le retour de l'empereur, de Venise, est attendu pour le 10.

Raguse, 3 décembre. — Les insurgés n'ayant pas obtenu l'effet à la sommation qui leur avait été faite par l'Autriche, de détruire les batteries qui menaçaient sa route militaire, des troupes impériales ont été chargées de détruire ces ouvrages.

Cette exécution s'est opérée sans résistance, et les forces qui étaient entrées à cet effet dans la Suttorina, sont immédiatement retournées à Castelnuovo. — Havas.

Dans le congrès espagnol, dit une dépêche de Madrid, du 2 décembre, commencera la discussion de l'Adresse en réponse au discours du trône, lorsque cette même discussion sera finie au Sénat. On discutera d'abord l'amendement démocratique de M. Rivere; suivra l'amendement absolutiste. — Havas.

Le *Moniteur* publie les nouvelles suivantes de Chine :

La nouvelle de l'éloignement du prince King de sa situation de ministre des affaires étrangères avait été accueillie à Canton avec le plus vif regret. Cet éloignement confirmerait le soupçon déjà entretenu par l'exclusion du prince du conseil de régence, qu'une politique rétrograde prévaut de nouveau, et que les sentiments hostiles de la vieille Chine contre les étrangers pourraient bien prendre le dessus. Les ordres déplorables dont le courrier du 28 août avait apporté la nouvelle et dans lesquels il était annoncé qu'un nouveau

droit serait levé sur les marchandises transportées d'un port chinois à un autre, quoique le droit principal eût été acquitté à leur entrée dans l'empire, ont été révoqués, et M. Bruce a annoncé que les stipulations des traités seraient exécutées dans leur intégrité.

Les rebelles, dans la province de Shantung, semblent avoir repoussé les soldats impériaux et sont de nouveau dans les environs de Chefoo, au grand détriment du commerce. Les rebelles ont aussi reparu dans le voisinage de Shang-hai, et les affaires en sont sérieusement affectées.

Les troupes alliées ont commencé l'évacuation de Canton; on dit qu'elle sera terminée le 21 octobre. Il semble que les Chinois, confiants dans leurs propres forces pour se protéger contre les troubles civils, voient avec satisfaction le départ des troupes étrangères. On attend une partie de la garnison de Tien-tsin à Hong-Kong.

#### On lit dans le Monde :

« Une lettre de Beyrouth, qui nous est communiquée à l'instant, jette un jour capital sur le plan de l'odieuse guet-apens dont le bey Joseph Karam, et dans sa personne la liberté des Maronites, ont été l'objet de la part des autorités turques.

« Tandis que les deux pachas, Daoud et Fuad, attiraient dans une entrevue à Batroun le plénipotentiaire des chrétiens et le trompaient, ainsi que ses compatriotes, par de feintes intentions d'accommodement, deux fortes colonnes de troupes turques, avec de l'artillerie, partaient secrètement de Beyrouth dès le 6 novembre. La première, débarquée à Tripoli, avait pour mission de prendre le pays maronite en flanc, en suivant le plan incliné qui forme la rive gauche de la Kadischa, tandis que la seconde, dirigée sur la Bekkaa, devait fondre sur le même pays par le col des Cédres, descendre sur Batroun et y surprendre Karam et ses compagnons pendant la conférence.

« Ces faits, dont nous pouvons garantir toute l'authenticité, donnent le caractère le plus révoltant à l'événement dont le Liban vient d'être le théâtre. Il y a là trahison formelle, agression en pleine paix, quand aucun acte de révolte ne pouvait la motiver.

« La France permettra-t-elle que ses protégés et ses amis soient impunément les victimes de semblables guet-apens ? »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le fourneau économique est ouvert, ainsi que nous l'avions annoncé, depuis le 2 décembre, à l'angle des rues du Temple et du Paradis. On vend toujours, au bureau du fourneau, des bons d'une valeur de dix centimes. La personne qui se présente avec un de ces bons reçoit, à son choix, pour cette valeur, une portion de bouillon ou de viande.

M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a décidé, le 27 novembre dernier, que le concours agricole de la région à laquelle appartient le département de Maine-et-Loire aura lieu à Angers.

Pour chronique locale : P. Gobet.

ne l'absorbaient pas. Je me promis d'étudier ce caractère, si bien fait pour le monde et qui pourtant semblait le fuir : le comte devait avoir éprouvé quelque grande secousse morale.

Je n'ai point eu la pensée d'écrire un voyage en Suisse; assez d'autres l'ont fait avant moi. Je me bornai à tracer rapidement les incidents de notre route, qui me conduiront et se mêleront au récit de cette histoire.

Le lendemain de notre rencontre, le comte et moi résolûmes, avant de nous embarquer sur le lac, de faire en Savoie l'excursion obligée pour tous les touristes et d'aller à Chamounix voir le Mont-Blanc, le Montenvers et la mer de glace. Nous partîmes en malle-poste pour Sallenches, où nous prîmes un char de côté.

Notre postillon nous mena rapidement et nous fûmes bientôt à Chamounix. Là nous admirâmes le majestueux Mont-Blanc, dont la masse imposante s'élevait en face de nous. Nous n'avions ni le temps ni le désir de tenter cette ascension périlleuse, que d'autres ont accomplie; nous nous contentâmes de rendre hommage au roi des montagnes, que dorait les rayons du soleil couchant.

Il y avait à l'hôtel plusieurs hommes et quelques dames; le temps était beau et il fut convenu que nous monterions le lendemain le Montenvers.

Le jour se leva radieux, et après le déjeuner guides

et mulets nous attendaient à la porte de l'hôtel, tous les guides parlaient français; c'est la langue de la Savoie.

L'ascension se fit à merveille. Aussitôt après notre arrivée, nous courûmes tous à la mer de glace; c'est un magnifique glacier. J'admirai les aiguilles, ces pyramides de roche, sveltes et si aiguës, qui s'élèvent vers le ciel de l'autre côté de la mer. Nos guides, en entrant sur la glace, nous recommandèrent la prudence : avertissement inutile pour le comte ! il franchissait d'un bond, à l'aide de son bâton ferré, de profondes crevasses, où la mort était certaine; je le suivais de loin, et mon guide me conduisait par de sages détours.

Le comte voulut aller jusqu'au jardin, petit flot où l'on trouve une végétation malade. Je lui laissai ce plaisir et revins au rivage. Là, je contemplai l'ensemble de ce paysage surprenant et ce glacier qui s'accroît par une congélation successive et permanente, tout en laissant couler, aux rayons du soleil, les eaux qui forment, au bas de la montagne, la source de l'Arveyron. Je m'occupai aussi des arbustes et des plantes des Alpes, dont les fleurs s'épanouissaient à trois pas de la glace. Il y avait surtout beaucoup de rhododendrons, ou plutôt d'azalées aux fleurs rougeâtres, dont je cueillis quelques rameaux.

Le comte nous rejoignit. En entrant à l'hôtel du Montenvers, on nous présenta le classique registre où il est d'usage que chaque touriste inscrive ses impressions et

ses pensées. Là, parmi quelques annotations distinguées et spirituelles, que de phrases vides de sens !... Le comte, avant d'écrire, parcourut les inscriptions des dames; tout en lisant, je vis revenir sur ses lèvres son sourire sardonique; je me dis en moi-même : *Là est la source du mal !*

Le comte écrivit :

« La vie... vanité, frivolité, déception, mensonge ! »

Comte de W...

J'écrivis après lui :

« Non, tout n'est pas déception dans la vie !... Au milieu des égoïstes et des ingrats, on trouve des cœurs nobles, généreux et dévoués ! N'avons-nous pas, d'ailleurs, deux vérités éternelles : la religion et l'amour ? »

G. DE CH.

Le touriste qui nous suivit lut nos inscriptions avant d'écrire lui-même; il parut frappé du contraste que présentaient les pensées de deux hommes qui voyageaient ensemble et qui semblaient amis.

Nous redescendîmes à Chamounix. Le jour suivant nous montâmes à la Croix de Flechères, d'où l'on jouit d'une magnifique vue du Mont-Blanc, puis nous nous hâtâmes de revenir à Genève.

III.

Le lendemain, par un temps superbe, nous voguions sur ce beau lac, l'un des plus vastes de la Suisse. Nous

**DERNIÈRES NOUVELLES.**

Turin, 5 décembre. — A la chambre des députés, M. Musolino, ayant parlé contre l'alliance française, qu'il ne croit pas sincère, a soulevé des murmures et des dénégations, et a été rappelé à l'ordre par le président. Le *Movimento*, de Gènes, publie une adresse des populations du Tyrol italien à Garibaldi, ainsi que la réponse du général, engageant les signataires de l'adresse à espérer leur délivrance et à s'y préparer. Garibaldi n'ira pas à Turin. On croit qu'il retournera demain à Caprera.

On mande de Varsovie :

La démission du marquis Wielopolski, offerte et acceptée, vient d'être retirée d'après la dernière dépêche arrivée de Saint-Petersbourg.

On croit que le marquis se maintiendra au pouvoir. — Havas.

**VARIÉTÉS.**

**HORLOGERIE DU COMPTOIR DE GENÈVE.**

(Exposition universelle de Metz 1861.)

L'exposition universelle de Metz, placée sous le haut patronage de S. M. l'Impératrice, est venue prouver une fois de plus que l'art de l'horlogerie n'a jamais dit son dernier mot, et qu'il n'est pas d'invention, de perfectionnement nouveau dans cet art, qui puisse dire à l'homme qui la pratique : « Tu n'iras pas plus loin ! »

L'article qu'on va lire et que nous reproduisons d'après le journal de Metz (*l'Exposition universelle*) constate cette vérité, que l'horlogerie de précision fait d'incessants progrès, et que le privilège de cette merveilleuse industrie appartient toujours à la fabrique de Genève, qui a beaucoup d'émules et d'envieux dans cet art, mais point de rivaux.

Le journal auquel nous empruntons cet article, rend ainsi compte des produits exposés par le Comptoir d'Horlogerie de Genève.

Dans la grande galerie, à moitié chemin de la première travée de droite, des sons mélodieux nous attirent. Ils partent d'une vitrine qui est l'objet de bien des tentations. Cette vitrine est celle du Comptoir d'Horlogerie de Genève. A titre de bagatelle de la porte, sans doute, ce Comptoir fabrique des pièces à musique de toutes les dimensions. De plus, il les expose et il a raison car elles font la joie de tous les visiteurs. Il y a la grande pièce, la pièce de résistance qui constitue un orchestre complet : forte-piano, timbre, mandoline, flûtes, sans oublier les castagnettes et même le tambour ! Aussi ce très-curieux instrument fait-il beaucoup de bruit et est-il très-recherché. A côté de lui, mais dans des dimensions plus modestes, apparaît toute une famille de *nécessaire musique* dont le Comptoir d'horlogerie de Genève a la spécialité. Avec tout ce qui est nécessaire pour coudre et broder, chacune de ces boîtes élégantes contient un petit orchestre qui ne demande qu'à jouer. Ces boîtes à riches incrustations, garnies d'acier, d'argent, d'or, de vermeil, établies en bois d'acajou, d'ébène, de palissandre, de rose, ont une forme très-élégante et sont un petit meuble charmant. Elles ont les honneurs et les profits d'un brevet d'invention de quinze ans en France et à l'étranger

admirons la limpidité de ses eaux bleues et cristallines, et nous comparons les sites riants et variés du rivage suisse à la teinte plus sombre des côtes de la Savoie. Nous nous arrêtons à Lausanne, puis nous nous rendimes à Vevey. En passant devant les rochers de Meillerie, le comte m'adressa sur la Nouvelle Héloïse, sur la fausseté de certains passages, sur l'ensemble du célèbre roman de Rousseau, des observations aussi justes que spirituelles, mais où perçait à chaque instant son irritation contre les femmes.

De Vevey nous nous rendimes à Berne, ville singulière, aux rues bordées d'arcades, heureusement située dans une presqu'île qu'entoure l'Aar. De sa terrasse, belle promenade, on découvre en plein la chaîne des glaciers de l'Oberland, et bien mieux encore de la tour de la cathédrale qui domine la terrasse.

Le comte me présenta au baron et à la baronne de Merval. En voyant sa sœur, la figure du comte s'illumina de joie; ils s'aimaient tendrement. M<sup>me</sup> de Merval était une femme charmante, accomplie à tous égards; elle parlait parfaitement français. Le comte lui dit que nous allions parcourir ensemble l'Oberland; la baronne comptait aussi le visiter, mais M. de Merval était retenu à Berne pour l'accomplissement de sa mission, sa femme ne voulait pas le quitter, et le colonel était forcé de pro-

et constituent le plus joli objet de fantaisie qui, à titre de cadeau, puisse entretenir l'amitié!

Mais il nous tarde d'en arriver aux pièces d'horlogerie, le triomphe incontesté de l'industrie genevoise. Ce n'est pas d'hier que date la supériorité de son horlogerie. Ces prééminences-là ne s'improvisent pas, elles sont le produit du temps, elles sont le fruit d'un effort spécial et séculaire. Acceptons-les donc comme un fait, dû en souffrir notre orgueil national, qui d'ailleurs a de quoi se dédommager amplement ailleurs!

Que de richesses sous cette vitrine, que de desirs d'achat elle a dû inspirer! Voilà des montres de toutes les dimensions, de toutes les apparences, de toutes les splendeurs; on n'a que l'embarras du choix, et rien n'est plus difficile que de fixer sa préférence.

Mais voici une pièce dont je veux m'occuper spécialement, car elle est tout bonnement un *vrai chef-d'œuvre*, elle s'appelle un *chronomètre à quantième perpétuel*, et son mécanisme est vraiment merveilleux. C'est le dernier effort de l'art! Qu'on en juge. Il marque les dates, les jours, les heures, les minutes, les secondes, et spontanément, comprenez-le bien, il exécute les différentes évolutions de temps, qu'il est chargé d'indiquer. Ainsi, tous les jours, à minuit, l'aiguille des dates passe d'un bond au lendemain, et l'indication des jours suit d'elle-même cette impulsion, que les années soient bissextiles ou non, que les mois aient 28 ou 31 jours. Le résultat est semblable pour les mois. Les 28, 29, 30 et 31, suivant le cas, l'aiguille passe au mois suivant le dernier jour à minuit. Enfin, le 31 décembre, à minuit, l'aiguille passe au 1<sup>er</sup> janvier. Tout est prévu avec la précision la plus mathématique, la plus admirable!... Et que faut-il faire pour obtenir ce résultat multiple? Uniquement remonter le chronomètre toutes les vingt-quatre heures comme on fait de la montre la plus vulgaire! Seulement on doit, autant que possible, faire cette opération à peu près à la même heure et ne laisser jamais s'arrêter l'instrument, qui, de cette manière, ne varie pas d'une seconde par mois!

Le mécanisme du chronomètre à quantième doit être assez parfait pour défier toutes les épreuves. Ainsi, en sortant des mains de l'ouvrier, il a été placé dans une étuve chauffée à 80 degrés, d'où il est sorti pour être plongé sans transition dans la glace. Il a été placé dans toutes les positions, sur verre, sur fond, au crochet, pour bien se rendre compte des conditions de réglage qui, dans toutes ces phases, durant tous ces essais critiques, n'a pas donné une demi-seconde d'écart. Il a ensuite été réglé à l'observatoire de Genève et porte le chiffre 78.3.

Décrirai-je toutes les merveilles de ce prestigieux étalage? Ces colonnes n'y suffiraient pas. Il y a là des montres pour toutes les préférences, pour tous les goûts, pour toutes les fortunes. Les unes sont délicieusement guillochées, les autres portent un chiffre, un portrait, un émail. C'est la variété dans la richesse, c'est le bon goût dans le luxe. Que choisir de cet émail à riche décor, ou de cette boîte ornée de roses, rehaussée de brillants? Et ces délicieuses savonnettes, et ces remontoirs-cylindres, et ce mécanisme visible, miracle de précision ou de ponctualité. Si j'avais un achat à faire, si je méditais quelque galante-

fitier du temps qui lui restait avant l'époque où il devait rejoindre son régiment.

M<sup>me</sup> de Merval, pendant une causerie intime entre son mari et son frère, me témoigna le désir d'une entrevue avec moi le lendemain, à l'heure où ces messieurs iraient faire visite à l'ambassadeur de Prusse; très-flatté de son invitation, je promis d'être exact. Nous dinâmes chez M<sup>me</sup> de Merval et nous y passâmes la soirée; elle était aussi spirituelle que charmante.

Le lendemain, M<sup>me</sup> de Merval me dit :

— J'ai su vous apprécier, monsieur, et j'ai voulu avoir avec vous une conversation confidentielle sur le compte de mon frère, qui me cause de bien vives inquiétudes. Vous êtes son compagnon de voyage et peut-être pourrez-vous me venir en aide dans mes cruelles préoccupations.

Tel que vous le voyez, sombre, rêveur, sceptique, mon frère a été l'un des hommes les plus charmants et les plus aimables de Berlin. Il eut le malheur de rencontrer dans le monde une jeune veuve italienne d'une grande beauté, fort riche; elle voyageait pour son plaisir, pour se distraire, disait-elle. La marquise fit sur mon frère une impression profonde; il en devint éperduement amoureux et, malgré mes conseils, il songea bientôt à l'épouser.

(La suite au prochain numéro.)

rie... ce ne serait peut-être pas cet émail bleu, entouré de rubis, ni même ce portrait de Garibaldi ou de Victor-Emmanuel que je choisirais... mais voici qui me tenterait fort. C'est une montre lilliputiennne, épaisse à peine comme une pièce de 10 francs, dont le diamètre ne mesure pas 15 millimètres, et dont l'ornement est exquis. Et elle marche comme une fée, et pour 550 francs on peut s'en passer la fantaisie. C'est le plus délicieux bijou qui puisse orner le corsage d'une dame ou la corbeille d'une fiancée!...

Dans cette profusion de richesses, on le voit, on n'a que l'embarras du choix. Quant aux prix, ils sont très-modérés. Je ne parle pas, bien entendu, des pièces hors ligne qui, sans atteindre à la perfection de celle que j'ai décrite, s'en rapprochent cependant. Encore une fois, il faut s'arrêter devant l'étalage du Comptoir d'Horlogerie de Genève. Il mérite d'être vu et revu.

(Voir aux annonces.)

**Sommaire de l'ILLUSTRATION du 30 novembre.**

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — M. Mariette, directeur des monuments historiques en Egypte. — Jantzo l'Haydouk (suite et fin). — Explosion du vaisseau l'*Infernal*. — Les œuvres d'Horace. — La vallée des Dappes. — Chronique musicale. — Une chasse au sanglier. — M. Altamirano, député mexicain. — Les combats de coqs aux colonies. — L'*Etoile de l'Inde*. — La récolte de 1861. — Exposition universelle de Londres. — Statue de Christophe Colomb. — Statue de Vico. — Correspondance. — Gravures : M. Fould, ministre des finances. — M. Auguste Mariette. — L'*Etoile de Messine* (ballet). — M. Delle Sedie, du Théâtre Italien. — Explosion de l'*Infernal*. — Types suisses du canton de Vaud (deux gravures). — Plan de la vallée des Dappes. — La vallée des Dappes. — Une chasse au sanglier. — *Zouave*, cop de combat. — M. Altamirano. — L'*Etoile de l'Inde*, nouvelle décoration anglaise. — Exposition universelle de Londres : aspect des travaux. — Statue de Christophe Colomb. — Statue de Vico. — Rébus.

M. MERIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, rue Milton, 7, est à Saumur, hôtel de Londres, et y restera demain et samedi. (577)

Nous avons donné récemment une annonce détaillée de la *MODE ILLUSTRÉE*, le vrai *Journal de la Famille*. — Aujourd'hui, nous invitons de nouveau nos lectrices à demander, par lettre affranchie, à l'administration du journal, rue Jacob, 56, à Paris, un numéro, comme specimen, qui sera expédié *gratuit et franco*. — Cette demande, qui n'engage en rien à souscrire, permet d'apprécier à sa juste valeur cette charmante publication qui se recommande par le grand nombre et la beauté de ses gravures, la description précise des toilettes, l'intérêt du texte et sa moralité. — En s'abonnant pour trois mois, au prix modique de 2 fr. 50 c., on se rendra parfaitement compte du mérite de cette utile publication (du format de l'*Illustration*), paraissant une fois par semaine. — Le n<sup>o</sup> 40 (1<sup>er</sup> octobre), vient d'inaugurer les toilettes d'hiver, accompagnées de leurs patrons. Il est indispensable d'indiquer dans la demande si l'abonnement doit partir du 1<sup>er</sup> octobre, du 1<sup>er</sup> novembre ou du 1<sup>er</sup> décembre.

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n<sup>o</sup> 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix : 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

**Avis aux propriétaires de chevaux**

**Plus de feu : 40 ans de succès :**  
Le liniment Roger-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, *entorses*, *foulures*, *écarts*, *mollettes*, *faiblesses de jambes*, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, M. Menière, ph.; à Cholet, M. Bontems, ph. (6)

BOURSE DU 3 DÉCEMBRE.  
5 p. 6/0 baisse 50 cent. — Ferme à 69 00.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 93 10  
BOURSE DU 4 DÉCEMBRE.  
5 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 69 50.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 93 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Gasnault, aubergiste, demeurant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se présenter, le vendredi 6 décembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 8 décembre 1861, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, à la maison de campagne de feu M. JOUANNEAU, propriétaire, sise au Petit-Puy, commune de Saumur;

Et le mercredi, 11 décembre 1861, à sa maison de ville, à Saumur, rue Beaurepaire, à la vente publique de tout le mobilier dépendant de sa succession, à la requête de M. GODET, son exécuteur testamentaire.

Il sera vendu à la campagne :

Lits, couettes, matelas, couvertures, linge, buffet, secrétaires, effets, plusieurs barriques, tonnes et poinçons de vins rouge et blanc, récolte de 1861, 2 poinçons récolte 1858, plusieurs barriques et poinçons de vin récolte de 1860, et en petits fûts, vin en bouteilles, froment, avoine, orge, un très-bon bélier, brebis, un bouc, plusieurs chèvres, un âne, fourrages, une cuve, fûts vides et quantité d'autres objets.

A la ville, plusieurs chambres très-bien meublées.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE PIÈCE DE TERRE

Nommée

LA PIÈCE-DU-BOIS.

Située commune de Neuillé,

Contenant 4 hectares 62 ares, joignant MM. Joulain, Renard, Bouju, Lehou et autres.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHALEAUME, notaire. (595)

Etude de M. PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

Sur hypothèques,

Par fractions de 2, 3, 4, 5, 10 et 20.000 francs.

La somme de 200,000 francs.

Beaucoup de placements de 3 à 400 francs.

Bonne garantie hypothécaire.

S'adresser audit M. PATOUEILLE, notaire. (596)

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 21 décembre 1861, il sera procédé, à trois heures de l'après-midi, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille, avoine et farine d'orge, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (597)

MONTRES DE GENÈVE

Argent et Or,

Bien supérieures à celles de toute autre fabrique, et d'un prix relativement moins élevé. Origine, qualité et précision garanties. Adresser les demandes à M. PICHAT, représentant du Comptoir d'Horlogerie de Genève, 15, rue des Bouchers, à Saumur. (598)

MME SAVARY

LINGÈRE DE PARIS,

A l'honneur d'informer les Dames que, voulant les faire profiter d'un grand avantage, elle vient de débiter son beau choix de LINGERIE, sur la Promenade, en face le magasin de M. BOUCHET, bijoutier.

N'ayant que peu de jours à passer dans cette ville, et ne continuant plus ses voyages, elle vendra toutes ses marchandises à 50 p. 0/0 de rabais.

Venez, Mesdames, vous convaincre de la modicité de ses prix et de la beauté de ses marchandises. (599)

CONCESSION du CANAL DE LA DIVE.

ADJUDICATION

Même sur une seule enchère.

Et sur baisse de mise à prix,

En la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M. ROQUEBERT, l'un d'eux, le mardi 17 décembre 1861, à midi :

- 1° Du droit à la concession temporaire du Canal de la Dive et à la navigation du Thouet, depuis ce Canal jusqu'à la Loire;
2° D'une chute d'eau et bâtiment y attenant;
3° De 6 hectares 43 ares de terre-marais.

Mise à prix baissée : 150,000 francs.

S'adresser :

- 1° A Paris, à la Caisse hypothécaire, rue Cadet, 9;
2° A M. ROQUEBERT, notaire à Paris, rue Sainte-Anne, 69, dépositaire du cahier des charges;
3° A M. LAUMONIER, notaire à Saumur, dépositaire des conditions de l'enchère;
4° A M. BERNARD, gérant du Canal, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur. (568)

Saumur, imp. de P. GODET.

A LOUER Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER DE SUITE MAISON

Avec Ecurie et Remise, Située rue des Forges, n° 10, S'adresser à M. LEROUX, notaire.

A LOUER

Pour Noël prochain,

UN APPARTEMENT AU SECOND, maison de M. veuve LECHAT, rue d'Orléans, 99. (508)

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la VEUVE FARNIER, DE BORDEAUX. Un siècle d'expériences favorables. La vente en est autorisée par décret impérial, et les contrefacteurs poursuivis. Dépôts : à Saumur, chez PERABE; à Angers, J. PERRAULT; à Cholet, BONTEMPS aîné et BONTEMPS jeune, pharmaciens. (54)

PATE PECTORALE DE REGNAULD AINE. Rue Caumartin, 45, à Paris. Depuis 1820 son efficacité l'a rendue populaire. Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE. Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AINE. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN AGE

Cette Pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement. — Prix du pot : 3 f. — Composée par CHALMIN, chimiste, à Rouen, r. de l'Hôpital, 40. — M. à Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 24. — Dép. dans toutes les villes. A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (71)

A PARIS, 87, RUE RICHELIEU.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CAPITAUX

SUR LA VIE,

RENTES

PAYABLES

La plus ancienne, en France, de toutes les Compagnies d'assurances.

VIAGÈRES

APRÈS DÉCÈS.

DOTS POUR LES ENFANTS.

IMMÉDIATES ou DIFFÉRÉES.

La Compagnie a été fondée en 1819, et possède 35 MILLIONS réalisés en valeurs sur l'État et Immeubles :

En Valeurs sur l'État. . . . . 23 millions.

En Immeubles. . . . . 12 millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. baron Mallet aîné, président; — Trubert, vice-président; — H. Rousseau; — Ad. Marcuard, banquier; — Fontenilliat, receveur-général de la Gironde, régent de la Banque; — baron A. de Rothschild, de la maison de Rothschild frères, régent de la Banque; — Ed. Odier, de la maison Gros, Odier, Roman et C°, inspecteur; — A. de Courcy, propriétaire. — Directeur: M. de Gourcuff.

Assurances de capitaux payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers. Assurances mixtes profitant aux ayant droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-même s'il vit à une époque déterminée. (Ces deux combinaisons jouissent d'une participation de 50 0/0 dans les bénéfices de la Compagnie.)

Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux. Dots pour les enfants, dont le capital fixé d'avance est payé à un âge donné; pouvant servir à l'exonération du service militaire. (Cette dernière combinaison n'a rien de commun avec les opérations toutinières, auxquelles la Compagnie n'a jamais voulu prendre part.)

S'adresser, pour prospectus et renseignements gratuits, à M. D'ABLANCOURT, pharmacien, agent principal, 5, rue du Puits-Neuf, à Saumur. (601)

VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE. (Prix: 1 fr. 50) BEAUTE! — FRAICHEUR! — SANTÉ! — SALUBRITÉ! (Prix: 1 fr. 50) Ce VINAIGRE DE TOILETTE par excellence; le plus à la mode et le plus en usage aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son délicieux parfum que par ses propriétés éminemment toniques, rafraîchissantes et hygiéniques pour la toilette du corps et du visage. Il est des plus salutaires pour le bain, il dissipe le feu du rasoir, il parfume le mouchoir, il est enfin sanitaire et anti-méphitique. Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le même titre et refuser tout Flacon ne portant pas ma Signature. Entrepôt général à la Fabrique, 13, rue d'Enghien, à Paris, et dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Coiffure de France et de l'Étranger.